
Délibération du Comité Syndical n° 2013 - 01

Séance du 11 FEVRIER 2013

**EXERCICE 2013 – DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

L'An deux mille treize, le 11 février à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie de Doudeville, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, MAYETTE, TERNISIEN, POLLET, BEAUPERE,
Mme BOCANDE, LAGNEL, SANSON, VAUTIER, BARIL, MAILLET,
Mme FORTIN, LE GALLO, CHAUVET, GUERARD, CARON, L. VASSET,
LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERES, DODELIN, BARDEL,
DELAMARE, LEVILLAIN, BOVIN, AUZOU, JOFFROY,
Mme LARCHEVEQUE, Y. PESQUET, VASSE, MEIER, Mme BLEAUDY,
B. LEGER, PARMENTIER, VATEY, MARTIN, VIGREUX, ROCHE,
SAUTEUR, J-M. CROCHEMORE, M. LOISEL, BASILLE, BONNEVILLE,
Y. LOISEL, PETIT, DUPUIS, R. LEGER, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR,
LE BLOND, LEPILEUR, CLEMENT-GRANDCOURT, DUCROCQ,
DELILLE, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX,
Mme LEBOURG, MEEGENS, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE,
HONDIER, Mme BAES, LESELLIER, POISSANT, DA LAGE, S. VASSE,
FOUCHE, Mme FURON-BATAILLE, GAINVILLE, Mme SUITNER,
SIMEON, PASQUIER, Mme LORPHELIN et PICARD.

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. DEBRAY, Directeur des Collectivités Territoriales – Préfecture,
- M. DESDEVISES, Responsable du BICL – Préfecture,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : EXERCICE 2013 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Président rappelle que l'ensemble des dépenses de fonctionnement du SDE76 et de ses adhérents s'élevait en 2009 à 3 036 000 € avec la charge des intérêts des emprunts (déduction faite des sommes remboursées par les communes) et l'assistance à maîtrise d'ouvrage,

dont : 2 111 000 pour les syndicats primaires
925 000 pour le SDE76

soit 7 € / habitant.

Les investissements du SDE et de ses adhérents sur la période 2005 – 2011 se sont élevés en moyenne à 32 M € par an, soit 71 € / habitant / an ou 47 000 € / commune / an.

Pour réaliser ces investissements, outre les recettes du SDE76, les syndicats primaires ont collecté 2 896 000 € de centimes syndicaux en 2009 dont l'affectation n'a jamais été totalement clarifiée de la part des syndicats primaires.

Les taux de subvention en 2009 étaient les suivants :

	SDE76	Syndicats primaires
Renforcement	95 %	5 %
Extension	60 %	Majoritairement 40 %
Effacement	50 %	De 0 à 20 %
Eclairage public	40 %	De 0 à 60 %
MDE	Sans objet	Sans objet

Monsieur JOFFROY indique que l'objectif est de maintenir le volume de travaux au-dessus de la moyenne historique de 2005-2011 de 32Md€/an, sans dépasser 7 € / habitant de dépense de fonctionnement au SDE, en maintenant en moyenne les taux de subvention cumulées SDE76 + SIERG de 2009 et en baissant le niveau des centimes syndicaux en dessous de 2 896 000 €.

Il rappelle que les recettes de fonctionnement du SDE76 qui auparavant étaient partagées avec les syndicats primaires qui recevaient 100 % de la RODP, 40 % de la redevance d'investissement R2 et 3/7 de la Taxe sur le Consommateur Finale d'Electricité (TCFE), sont conservées au SDE76 depuis 2012.

En contrepartie, le SDE reverse 2 € / habitant et règle les intérêts des emprunts, part électrique et a augmenté ses dépenses courantes.

Le solde représente 4 550 000 € environ, qui ont été utilisés pour le virement à la section d'investissement, donc aux travaux demandés par les adhérents.

Ces recettes qui auparavant étaient reversées aux adhérents, ont donc été utilisées de la manière suivante :

- En fonctionnement du SDE76, augmentation des moyens : 5 %
- En remboursement des intérêts des emprunts des syndicats primaires 16 %
- En versement des 2 € / hab aux syndicats primaires : 16 %
- En dotation aux travaux des adhérents 63 %

../..

Le volume de travaux budgété est d'environ 39 000 000 € + les travaux inopinés, en hausse de 22 %.

Les taux de subvention du SDE76 ont évolué à la hausse :

	2009	2012-2013
Renforcement	95 %	100 %
Extension	60 %	95 %
Effacement	50 %	70 %
Eclairage public	40 %	60 %
MDE	40 %	75 %
Travaux hors inopinés	32 M € HTVA	39 M € HTVA
Dépenses de fonctionnement du SDE76 seul	2,1 € / habitant	3,3 € / habitant

L'objectif est donc atteint sur le palier 2012

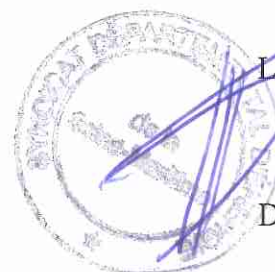
Cependant le SDE76 évaluera en 2013 la possibilité de demander une contribution aux communes demandant de nombreuses études sans suite

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents :

- RATIFIE les propositions concernant l'affectation des crédits dans les différents programmes de travaux, qui seront repris au Budget Primitif 2013,
- ADOPTE les taux de subvention suivants pour l'année 2013 :
 - o Extension de réseaux : Taux inchangé
 - o Renforcement de réseaux : Taux inchangé
 - o Effacement de réseaux : Taux inchangé
 - o Eclairage public : Taux inchangé
- INDIQUE que l'équilibre de la section de fonctionnement se fera sur l'ensemble des recettes dédiées au fonctionnement (R1, RODP, RGaz), complétées par une partie de la TCFE, afin de mutualiser le coût de fonctionnement et notamment l'assistance à maîtrise d'ouvrage au bénéfice de l'équilibre des territoires. Le solde de la TCFE et l'ensemble des autres recettes de la section de fonctionnement seront consacrés aux travaux notamment les recettes dédiées exclusivement à l'investissement (subventions du Conseil Général, PCT, article 8, redevance R2 et subventions du FACé),
- FIXE comme objectif un plafond de dépenses de fonctionnement de 7€/habitant (salaires, indemnités des élus, charges courantes et intérêts des emprunts net du remboursement des communes) une fois unifié le SDE76 et ses 33 adhérents.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY.